

COMMUNIQUÉ
26 Septembre 2018

**L'AD-PA SALUE LE LANCEMENT DE LA CONCERTATION
ET ATTEND UNE PRESTATION AUTONOMIE**

La Ministre des Solidarités, A. BUZYN, a annoncé ce mardi le lancement prochain de la concertation devant aboutir en 2019 à une loi de financement de l'aide aux personnes âgées.

L'AD-PA se réjouit de cette confirmation et attend de ces travaux qu'ils permettent :

- d'engager une campagne de lutte contre l'âgisme, en commençant par abandonner le terme dévalorisant de « dépendance »
- d'améliorer la place des personnes âgées fragilisées dans notre société en approfondissant la réflexion sur la vieillesse et le vieillissement de chacun
- de repenser les établissements pour les faire évoluer vers des habitats inclusifs
- de créer un financement pérenne permettant de développer l'aide à domicile
- de baisser les coûts supportés par les personnes âgées et leurs familles
- d'augmenter le temps de professionnels à domicile et en établissement en créant des centaines de milliers d'emplois.

Il conviendra ainsi d'engager les investissements nécessaires pour enfin répondre aux attentes des personnes âgées, familles et professionnels qui représentent plus de 10 millions de nos concitoyens et créer, comme l'ont fait nos voisins européens, une véritable prestation autonomie.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées